

Programme de restauration :

Présentation générale de la restauration :

Chef-d'œuvre de la facture symphonique du XIXe siècle, l'orgue de Saint-Sébastien supporte sans peine la comparaison avec les plus beaux instruments de Cavallé-Coll, même si l'esthétique en est très différente. Resté intact dans son état d'origine, aux deux accouplements ajoutés près, il est l'un des rares exemples de grands instruments du XIXe siècle à ne pas avoir été remanié au XXe siècle. Aujourd'hui encore, l'étonnante qualité de sa palette sonore et la beauté de ses équilibres d'harmonie en font un orgue très impressionnant, que l'on ne peut qu'aborder avec respect.

C'est pourquoi l'on peut s'interroger, au vu de la qualité de l'existant, sur la nécessité d'opérer une restauration approfondie. N'aurait-il pas été possible de le maintenir en l'état, au moyen d'un entretien intensif et scrupuleux, comme cela a été fait depuis une dizaine d'années ? Grâce à des nettoyages partiels et à des réglages fréquents, l'instrument est actuellement en meilleur état de fonctionnement qu'il ne l'était en 1989, lors de l'inventaire des orgues de Lorraine. S'il est vrai qu'aucune restauration ne peut donner une garantie de réussite, on pourrait s'en tenir à un entretien approfondi et intelligent, qui permettrait encore de faire durer l'instrument durant quelques années.

Mais l'orgue de Saint-Sébastien est aujourd'hui parvenu dans un état de fatigue assez préoccupant et c'est à bout de bras qu'il est maintenu en état de jeu par le facteur qui l'entretient. La mécanique est devenue très fragile, avec des vergettes qui cassent régulièrement, il y a beaucoup de fuites dans l'alimentation en vent et les noyaux des jeux d'anches sont dans un état d'oxydation très avancé, qui ne facilite pas l'entretien de ces jeux. C'est pourquoi il est maintenant nécessaire de prévoir une véritable restauration de cet orgue, qui permette d'apprécier ses qualités sonores avec plus de fiabilité, notamment en vue de concerts et d'enregistrements.

L'orgue sera ainsi restauré dans le seul état qu'il ait connu, celui de 1881. Les deux ajouts de Jacquot, celui de l'accouplement III/II et de la tirasse III/P, seront néanmoins conservés, pour les raisons suivantes :

- ils ont été réalisés dans une technologie semblable à celle de l'orgue d'origine, de manière très soignée, sans altérer le matériel ancien ;
- ils fonctionnent bien, avec un bon degré de fiabilité ;
- ils peuvent rendre de grands services dans la musique qui a été composée pour ce type d'instruments ;
- les fonctionnalités d'origine qu'ils ont évincées (accouplement général et orage) sont d'un intérêt moindre sur le plan musical.

Les travaux à prévoir consisteront donc en un grand relevage où tous les éléments mécaniques et sonores, sans exception, seront révisés. Ils devront être confiés à un facteur ayant une grande expérience de la facture du XIXe siècle et une approche très respectueuse de la restauration.